

CMD/EA

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	09.10.2024	D1446	7.10	
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT				

D É C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	FORUM DE FLERS AGGLO CONCERT DE GOLDMEN TARIFICATION COMPLEMENT
--------------	--

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2024-1134 du 11 avril 2024, reçue en sous-préfecture le 17 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 4,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	09 OCTOBRE 2024
Date de mise en ligne sur le site internet	09 OCTOBRE 2024

Par décision n° D1360 du 10 juillet 2024, le Président de Flers Agglo a autorisé la création de tarifs pour le concert du groupe Goldmen programmé au Forum de Flers le **samedi 23 novembre 2024** à partir de 20 heures.

En complément des dispositions prises dans cette décision, le recours à une plateforme de revente des billets est envisagé.

Flers Agglo ayant choisi et annoncé dans ses conditions générales de vente de ne pas rembourser les billets vendus, elle se propose d'autoriser néanmoins la plateforme TicketSwap à acheter et revendre les billets que leur acheteur ne peut finalement pas utiliser. Le prix de vente est fixé par le vendeur et la plateforme limite la marge à 5 % maximum. Les transactions sont sécurisées. Le service est gratuit pour l'organisateur de l'événement.

La mise en place de ce service est destinée à offrir une solution aux acheteurs, de limiter le taux de « no-show » et de lutter contre le marché noir. La transformation des billets en lien avec l'opérateur de billetterie Weezevent permet également d'éviter la suspicion de fraude au moment du contrôle d'accès, facilitant ainsi le travail des équipes d'accueil et de sécurité.

Le Président :

DÉCIDE d'autoriser la plateforme Ticketswap à gérer la revente des billets du concert des Goldmen le 23 novembre 2024, aux conditions exposées ci-dessus.

Le Président,

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20241009-D1446-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2024

Publication : 09/10/2024